

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.11/13

Inventaire des toits adaptés à la pose de panneaux photovoltaïques

M. Christophe Günter, PLR

Aux questions posées, le Conseil communal répond de la manière suivante :

Dans le cadre des études sur le potentiel solaire global de Delémont, une analyse de détail intitulée "GEDELVOLTA" a été réalisée sur une vingtaine de sites présentant les meilleures opportunités de construction. Cette étude est basée sur une analyse incluant 12 critères d'ordre technique et économique ainsi que des contacts pris avec les propriétaires des toits les plus intéressants.

Pour des raisons d'ordre concurrentiels, cet inventaire et ses résultats sont réservés à l'usage interne des Services industriels et non destinés à diffusion. Il n'en demeure pas moins qu'une présentation exhaustive de cette étude a été organisée devant la Commission de l'énergie et des eaux en janvier dernier. Les projets de centrale solaire de la patinoire et de Wenger SA ont déjà été réalisés en 2013, sur la base de cette analyse globale.

La demande de crédit de Fr. 1'395'000.- qui sera soumise le 24 février 2014 au Conseil de Ville pour recouvrir le centre d'exploitation des SID s'inscrit également dans ce cadre. Ce projet est toutefois le dernier qui sera présenté au Législatif tant que les autres seront en liste d'attente de la subvention fédérale (RPC). Au moment du déblocage de la liste RPC, ces projets "viennent ensuite" pourront être soumis au Conseil de Ville. Ils feront cependant tous l'objet d'une analyse de rentabilité sur la base de critères réactualisés s'inscrivant effectivement dans le cadre d'une analyse financière globale qui sera présentée en même temps au Législatif.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 3 février 2014